

RESTAURATION PERISCOLAIRE

INSCRIPTION **OBLIGATOIRE** ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

à retourner en mairie Le Poizat-Lalleyriat impérativement avant le 24 juin 2022

Important : remplir les rubriques * (même pour une inscription occasionnelle)

Nom prénom des parents *	Mail *	Adresse *	N° téléphone *

Inscription occasionnelle :

Inscription régulière : (remplir le tableau ci-dessous)

Nom et prénom *	Date naissance *	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Personnes susceptibles de récupérer les enfants à la place des parents en cas de nécessité :

Noms prénom	N° téléphone

Veillez signaler aux responsables de la restauration périscolaire toute allergie particulière.

Les inscriptions se font pour l'année scolaire.

Les annulations ou inscriptions **exceptionnelles** se font à la semaine par mail le **vendredi avant 10 h, dernier délai** précédant la semaine concernée, à l'adresse suivante :

perisco.lepoizatlalleyriat@gmail.com

Aucune inscription ou annulation orale ne sera prise en compte.

Les repas seront réglés en fin de mois à la Trésorerie Principale d'Oyonnax après appel de fonds par la mairie. Il est demandé aux parents d'élèves d'être vigilants afin d'assurer le bon fonctionnement du service.

Un règlement intérieur de la cantine est joint à cette demande, également téléchargeable sur le site de la commune.

Signature des parents